

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de EOLY ENERGY sa – Villalaan, n° 96, 1500 HAL

En vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation d'un parc de 1 éolienne d'une puissance totale supérieure à 3 MW sur le site de la société BELORTA, sis à 5380 FERNELMONT, rue du Trou du Sart

Suite au recours introduit par la société EOLY ENERGY sa à l'encontre de la décision des Fonctionnaires technique et délégué du 05 mars 2021, REFUSANT la demande de permis unique relative à la construction et l'exploitation d'un parc de 1 éolienne, sur le site de la société BELORTA, sis à 5380 FERNELMONT, rue du Trou du Sart, sur les parcelles cadastrées Sion B n° 570 W9, 570 R12, 570 D6, 570 C6 et 570 S10 ; le complément d'étude d'incidences sur l'environnement doit être soumis à la consultation du public.

Installation (s) : 1 éolienne d'une puissance unitaire de 2,1 MW à 4,2 MW, d'une cabine de tête et d'un chemin d'accès privé

Le dossier complémentaire peut être consulté aux administrations communales reprises ci-dessous, à partir du

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date, heure et lieu De la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Le 09/06/2021	Le 17 juin 2021	16 août 2021 à 14h : à l'administration communale de Fernelmont à 12h : à l'administration communale de Namur	- Collège communal de Fernelmont : Rue Goffin, n° 2 À 5380 NOVILLE-LES-BOIS - Collège communal de Namur : Cellule Permis d'environnement, Hôtel de Ville de et à 5000 Namur, permis.environnement@ville.namur.be
Le 11/06/2021	Le 17 juin 2021	16 août 2021 à 10h : à l'administration communale d'Eghezée à 14h : à l'administration communale d'Eghezée	- Collège communal d'Eghezée : Route de Gembloux, 43 à 5310 Eghezée ou par courriel : environnement@eghezee.be - Collège communal d'Andenne : Place du Chapitre, n° 7 à 5300 Andenne

Les Bourgmestres de ces communes portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier de demande de permis, comprenant l'étude d'incidences sur l'environnement et son nouveau complément, peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service et à :

Fernelmont : Tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 uniquement sur rendez-vous et le mardi jusqu'à 20 heures pour autant qu'un rendez-vous soit pris 24h à l'avance avec le Service Urbanisme, rue Goffin 2 à 5380 Fernelmont (081/830.255, 256 et 283).

Andenne : Tous les jours ouvrables du lundi au vendredi, sur rendez-vous, de 9h00 à 12h00 et de 14 à 16 heures sur rendez-vous, à la Maison du Citoyen, Promenade des Ours, n° 25 à 5300 Andenne (085/849.590).

Eghezée : Tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h à 16h, uniquement sur rendez-vous pris minimum 24h à l'avance auprès du Service Environnement, au 081/810.144 ou au 081/810.141 ou par mail (environnement@eghezee.be).

Namur : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 (fermé le vendredi), à la Cellule Permis d'environnement – Hôtel de Ville, Aile A, 2ème étage. Et le jeudi jusqu'à 20h00, exclusivement sur rendez-vous (24 heures avant – tél : 081/246.505), à la Cellule Permis d'environnement.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des Administrations Communales dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- Du demandeur : la société « EOLY ENERGY » sa (groupe Colruyt), représentée par Mr ZANIN Laurent, au Tel: 02/363.55.45 | laurent.zanin@colruytgroup.com
- De son auteur de projet à savoir : SERTIUS SCRL – Avenue Alexandre Fleming, n° 12 à 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE – Tél. 010/237930 – Email : info@sertius.be ;
- Du Service Urbanisme de l'Administration communale de Fernelmont, auprès de Mr MAHAUX Didier – 081/83.02.56 – didier.mahaux@fernelmont.be, Mme MANSSENS Céline – 081/83.02.55 – celine.manssens@fernelmont.be et Mme DELHALLE Valérie – 081/83.02.83 – valerie.delhalle@fernelmont.be ;
- Du Fonctionnaire Technique sur recours du SPW-ARNE-DPA – Av Prince de Liège, n° 15 à 5100 NAMUR : Eric DEREYDT au 081/33.50.50 ;
- Du Fonctionnaire Délégué sur recours du SPW-ATLPE – Direction de Namur : Jean-Serge BALTHASART.

La directrice général

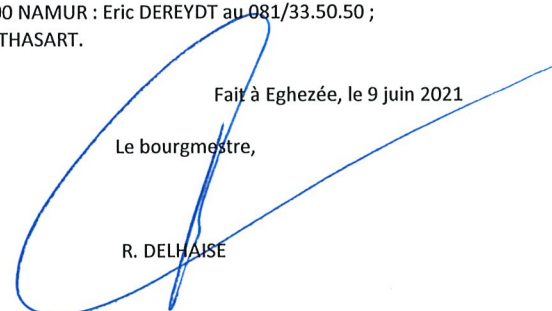


A. BLAISE



Fait à Eghezée, le 9 juin 2021

Le bourgmestre,



R. DELHAISE